



CARACTERISTIQUES DU FONDS

Valeur liquidative	160,07 EUR
Type de part	Part R
Forme juridique	FCP de droit français
Code ISIN	FR0000986846
Date d'origine*	25/07/2002
Classification AMF	Non applicable
Eligible au PEA	Non
Indice de référence	30% STOXX EUROPE 600 + 70% EONIA Capitalis...
Gérant(s)	Alexandre Hezez

A compter du 11/02/15 l'assiette de calcul des frais de gestion exclue l'ensemble des OPCVM gérés par KBL Richelieu Gestion.

Durée de placement	Supérieure à 3 ans
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Délai de règlement	J+2
Centralisateur	BNP Paribas Securities Services
Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Valorisateur	European Fund Administration France
SRRI (1 : faible, 7 : élevé)	4

* La date d'origine correspond à la première VL disponible.

** Le Stoxx Europe 600 compose en partie l'indice de référence depuis le 03/03/2017. Il est calculé dividendes nets réinvestis.

KBL Richelieu Harmonie 50 a été renommé Richelieu Harmonie 50 en février 2016.

COMMENTAIRE DE GESTION

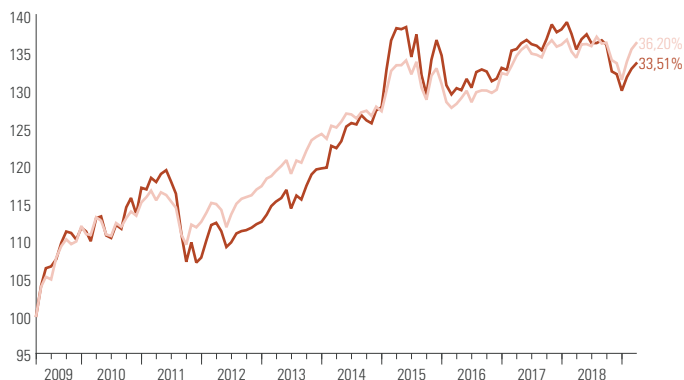
Nous l'annonçons le mois précédent et les derniers discours des banquiers centraux confirment clairement un changement de ton. Les politiques monétaires restent et resteront très accommodantes. La Fed a maintenu l'objectif des taux d'intérêts directeurs dans la fourchette 2,25%-2,5. Enfin, la BCE exclut désormais de remonter ses taux et se dit inquiète du ralentissement dans la zone euro pour 2019. Tout se passe comme si les marchés faisaient fi des indicateurs économiques décevants et continuaient sur une tendance positive sans prendre en compte le Brexit, Donald Trump et autres points exogènes. Seule une statistique sur l'industrie allemande (indice IFO) a créé une correction de quelques jours en fin de mois. Rien ne semble à court terme enrayer la progression des indices actions. Cependant, ce sont ces indicateurs si préoccupants qui ont déclenché un changement de ton radical des banques centrales, provoquant une rechute rapide des taux souverains et la baisse des primes de risques. Même si la hausse récente est forte et justifiée, elle ne reste finalement qu'à l'image inversée de la crise de liquidité de la fin de l'année et nous n'avons encore pas récupéré les niveaux de 2018 sur la plus part des indices. Les indicateurs de tendance commencent à peine à se retourner et doivent confirmer cette inversion. Quelques indicateurs économiques semblent montrer quelques signes positifs (sur le consommateur notamment) mais les résultats des entreprises (principalement industrielles) du 1er trimestre nous donneront une indication sur la capacité des marchés à maintenir ce niveau de performance. Attendons...

PERFORMANCES (%) - NET PART R EN EUR

	Cumulée							Annualisée *			
	Année en cours 31/12/18 29/03/19	1 mois 28/02/19 29/03/19	3 mois 31/12/18 29/03/19	1 an 29/03/18 29/03/19	3 ans 31/03/16 29/03/19	5 ans 31/03/14 29/03/19	Origine 25/07/02 29/03/19	3 ans 31/03/16 29/03/19	5 ans 31/03/14 29/03/19	Origine 25/07/02 29/03/19	
FONDS	2,79	0,54	2,79	-1,37	2,53	9,20	60,07	0,84	1,78	2,86	
BENCHMARK	3,71	0,60	3,71	1,43	6,28	8,96	51,88	2,05	1,73	2,54	

* Annualisée, depuis l'origine (Cumulée si origine < 1 an)

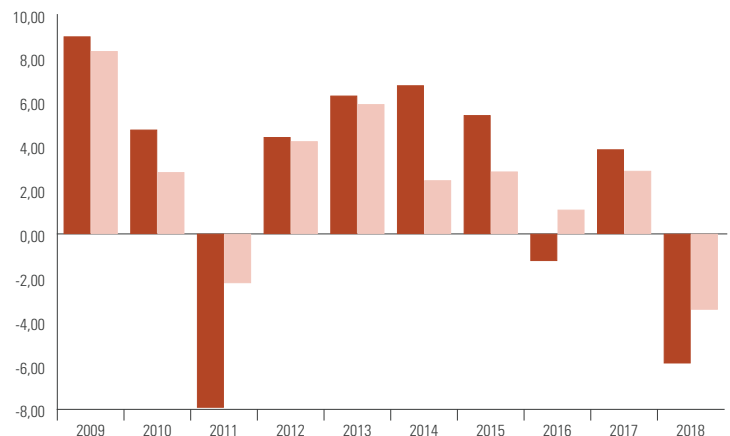
PERFORMANCES CUMULÉES - NET PART R EN EUR *



* Sur les 10 dernières années

■ FONDS : Richelieu Harmonie 50
■ BENCHMARK : 30% STOXX EUROPE 600 + 70% EONIA Capitalise**

PERFORMANCES ANNUELLES (%) - NET PART R EN EUR



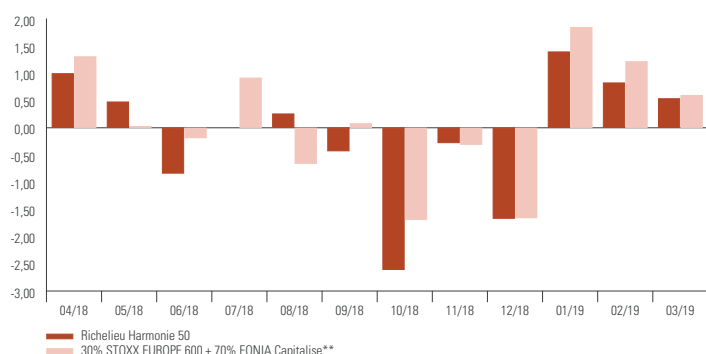
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

GAMME DIVERSIFIÉE

Actif Net Total en EUR (toutes parts) : 6.790.703

29 Mars 2019

PERFORMANCES MENSUELLES (%) - NET PART R EN EUR



INDICATEURS DE PERFORMANCE (%)

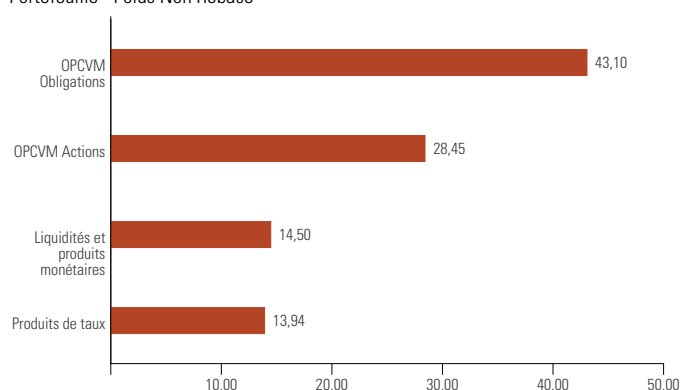
	Année en cours	3 ans	5 ans	Origine*
% de mois positifs	100,00	55,56	56,67	61,19
% de mois négatifs	0,00	44,44	43,33	38,81
Perf. mensuelle la plus basse	0,54	-2,61	-3,93	-6,58
Perf. mensuelle la plus élevée	1,40	1,94	3,96	3,97

* Depuis l'origine, le 25/07/2002

■ Richelieu Harmonie 50
■ 30% STOXX EUROPE 600 + 70% EONIA Capitalise**

RÉPARTITION PAR TYPE D'ACTIFS

Portefeuille - Poids Non Rebasé



Avec produits dérivés – avec cash – avec OPCVM

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans	Origine*
Volatilité du fonds	3,78%	4,06%	5,44%	6,15%
Volatilité du benchmark	3,50%	3,62%	4,38%	5,45%
Tracking error	1,78%	1,82%	2,24%	3,18%
Ratio d'information	-1,58	-0,65	0,04	0,10
Ratio de sharpe	-0,28	0,31	0,37	0,23
Alpha	-2,69%	-1,14%	-0,12%	0,45%
Beta	0,95	1,00	1,14	0,97
R ²	0,78	0,80	0,84	0,73
Max. drawdown du fonds	-6,06	-7,41	-10,77	-25,03
Délai de récupération (en semaines)	n.a.	n.a.	n.a.	306

Indicateurs au 29/03/2019

Sensibilité du portefeuille 0,97

Calculés sur base hebdomadaire

* Depuis l'origine, le 25/07/2002

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE (% de l'actif net)

Obligations et produits de taux	57,05
Actions et assimilés	28,45
Liquidités et produits monétaires	14,50

Avec produits dérivés – avec cash – avec OPCVM

Futures : correspond à la somme des positions (vendeuses et acheteuses) sur Futures indiciaires et sectoriels, exprimée en % de l'actif.

PRINCIPALES POSITIONS (% de l'actif net)

Portefeuille - Poids non rebasé

KBL RICHELIEU OBLIGATIONS CT C	France	10,59
UNION PEA SECURITE CAP	France	8,23
RICHELIEU OBLIGATIONS CT I CAP	France	8,07
LYXOR ETF DJ EURO STOXX 50	France	6,07
iShares Plc EUR Govt Bd 1-3yr UCITS ETF EUR Dist	Composants Zone...	5,31

Sans produits dérivés – sans cash – avec OPCVM

Document non contractuel produit uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Avant d'investir, vous devez vous procurer et lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) disponible auprès de Richelieu Gestion et sur le site www.richelieugestion.com. Richelieu Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes, directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Les terminologies « fonds » et « parts » correspondent à une terminologie générique pouvant signifier « SICAV » ou « FCP » et « action » ou « part » en fonction de la forme juridique. La valeur des parts des fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont traités aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Conformément à l'article 321-116 du règlement général de l'AMF, vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.